

Point 01 – Nouvelle étape de la construction métropolitaine

Intervention : Mireille PERNOT

Madame la présidente, chers collègues,

La loi du 27 janvier 2014 (MAPTAM), a finalement peu de conséquences directes pour notre métropole et nous aurions pu simplement maintenir un rythme de croisière pour ce nouveau mandat. Le choix fait par la majorité est tout autre et nous allons continuer à enrichir les services rendus à la population de notre agglomération. Ce, alors que les besoins sont grands, et que les collectivités doivent y répondre avec une marge de manœuvre budgétaire infiniment réduite.

Nous évoquons souvent dans cette assemblée l'importance de l'attractivité internationale. Certes, nous devons nous ouvrir sur le monde, mais l'attractivité du territoire ne doit pas devenir synonyme de compétition entre les territoires. La dernière crise amorcée en 2008, a eu pour effet d'amplifier la métropolisation de l'économie. Ainsi, une étude de l'INSEE publiée (*dans Insee Première*) en juin dernier, montre que si les grandes aires urbaines notamment celle de la façade Atlantique résistent bien, les zones rurales, les petites et moyennes villes prennent de plein fouet la crise économique.

L'éloignement des centres de décision, de l'emploi, des services publics génère un sentiment de relégation des populations et se traduit dans les urnes par un vote de frustration qui fait les beaux jours du FN. L'aménagement du territoire à plusieurs vitesses, pose la question de la solidarité, pas seulement à l'échelle des métropoles mais bien sûr au plan national. La coopération entre Métropoles européennes est aujourd'hui indispensable, mais n'oublions pas qu'entre deux grandes villes, des territoires existent. A cet égard, je me félicite que madame la présidente ait souligné notre responsabilité à l'égard des communes périurbaines et rurales.

Le nouveau pacte financier proposé aujourd'hui est un nouveau pas pour renforcer la solidarité entre les communes membres de la métropole et entre leurs habitants. Et, comme il est justement rappelé, ce pacte ne pourra pas compenser les baisses

successives des dotations de l'Etat. Pourtant les déséquilibres, entre nos communes sont réels et les efforts consentis par certaines, notamment en matière de logements sociaux, devront être pris en compte dans les calculs de la dotation de solidarité. La volonté affirmée de se préoccuper des petites communes et mieux prendre en compte les populations les plus défavorisées va dans le sens de la construction d'une métropole juste et accessible à tous.

Mieux répondre aux besoins des habitants et renforcer le rayonnement culturel et touristique sont des objectifs primordiaux. Dans ce but, il nous est proposé au travers du pacte, de coordonner certains de nos services publics à l'échelle de l'agglomération et de lui transférer les équipements d'intérêt métropolitain.

En effet, une tarification unique (comme cela a pu être fait avec l'eau) pour que chacun ait le même accès aux musées, aux piscines, aux patinoires, aux bibliothèques répond à ces objectifs et renforce la solidarité. A cet égard, nous savons que la gratuité des bibliothèques existe dans certaines communes. Si l'extension de la gratuité s'avérait impossible, une meilleure politique de tarification permettant l'accès pour tous devra être étudiée car, surtout en ces temps de crise, l'enjeu de la lecture publique est vital pour la démocratie. Par ailleurs, sans agiter le spectre d'une standardisation nanto-métropolitaine, il faudra veiller à ce que les transferts d'équipements et compétences permettent de maintenir et enrichir la diversité historique et culturelle de nos territoires. Nous serons très attentifs également au statut des personnels transférés.

Cette nouvelle impulsion pour notre métropole nous ouvre de belles perspectives. Cette évolution implique des transferts de compétences et d'équipements. Alors que déjà, maintenir et améliorer les services rendus à une population en constante augmentation entraîne de façon mécanique une charge de travail supplémentaire pour les services. Pour les élus communistes, le dogme du « zéro embauche » n'est pas compatible avec les ambitions affichées mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Je vous remercie de votre attention.